

# L'ARCHE

## SOUS L'ARC EN CIEL

# LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR  
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



**DOSSIER : DE LA RUE AU LOGEMENT**  
POINT DE CHUTE / LE PREMIER ACCUEIL / UN TOIT NE SUFFIT PAS  
IL NOUS FAUT TRAVAILLER ENSEMBLE / PARADOXE ET PROPOSITIONS  
**LE VIRUS DU BENEVOLAT**

**N°231**  
SEPTEMBRE 2011

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 04 72 76 73 53 / FAX 04 72 76 73 71  
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE / CCP 282629 D LYON / [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)



## HEBERGEMENT D'URGENCE

■ **CENTRE GABRIEL ROSSET**  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON  
191 PLACES

AS 365

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES**  
120 RUE A. CHARIAL / 69003 LYON  
38 PLACES

365

■ **LE FOYER VILLEFRANCHE/S**  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
16 PLACES

■ **LA MAISON DE RODOLPHE**  
105 RUE VILLON / 69008 LYON  
40 PLACES

365



## ACCUEIL DE JOUR

■ **ACCUEIL LA MAIN TENDUE**  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
60 PERSONNES PAR JOUR

365

■ **ACCUEIL SAINT VINCENT**  
10 RUE BELLIÈVRE / 69005 LYON  
90 PERSONNES PAR JOUR

365

■ **LA RENCONTRE**  
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON  
50 PERSONNES PAR JOUR

AS 365

■ **RELAIS SOS**  
90 RUE MARIUS BERLIET / 69008 LYON  
100 PERSONNES PAR JOUR

AS 365



## HEBERGEMENT D'INSERTION

■ **FOYER EUGÈNE PONS**  
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON  
25 PLACES

AS 365

■ **RÉSIDENCES LE « 85 »  
ET « LES HORTENSIA »**  
85 ET 68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE  
69007 LYON  
42 PLACES

AS 365

■ **RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE**  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE  
68 PLACES

AS 365

■ **LE FOYER VILLEFRANCHE/S**  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
28 PLACES

365

■ **RÉSIDENCE LE BORDEAUX**  
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON  
100 PLACES

AS 365

■ **ANTENNES FAMILLES**  
100 PLACES  
- BELLEROCHÉ  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
- 8 BIS RUE FERBER  
69300 CALLUIRE ET CUIRE

AS 365

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES**  
12 PLACES  
120 RUE A. CHARIAL / 69003 LYON

365

■ **HALTE DE NUIT**  
68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE  
69007 LYON  
30 PLACES

365



## ATELIER D'INSERTION

■ **ATELIER POLYVALENT**  
9 POSTES  
58 QUAI GILLET / 69004 LYON

■ **ATELIER TRI OBJETS**  
7 POSTES  
58 QUAI GILLET / 69004 LYON

■ **ATELIER TRI TEXTILE**  
24 POSTES  
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ **ATELIER ENTRETIEN**  
NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE  
13 POSTES  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ **ATELIER CUISINE**  
10 POSTES  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ **ATELIER TRANSPORT**  
10 POSTES  
58 QUAI GILLET / 69004 LYON

■ **RECYCLERIES**  
3 POSTES  
DANS LES DÉCHÈTERIES  
DU GRAND LYON :  
- 82 AV. APOLLINAIRE / 69009 LYON  
- 29 ROUTE DE LA GARE  
69340 FRANCHEVILLE  
- IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES  
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

AS 365

## ACCOMPAGNEMENT

■ L'accompagnement est une **mission transversale** et une activité présente au cœur de toutes les autres.

AS 365



## SANTÉ

# LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

### LITS DE REPOS

12 PLACES

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



### POINT SANTÉ

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



### LIEU HYGIÈNE

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



### GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

30 PLACES

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



## BRIC A BRAC

### BARABAN

130 BIS RUE BARABAN / 69003 LYON

### CROIX ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

### GUILLOTIERE

56 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON

### OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD / 69600 OULLINS

### VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

### VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX  
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE



### VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE



### CAPACITÉS D'ACCUEIL

■ **HEBERGEMENT URGENCE :**

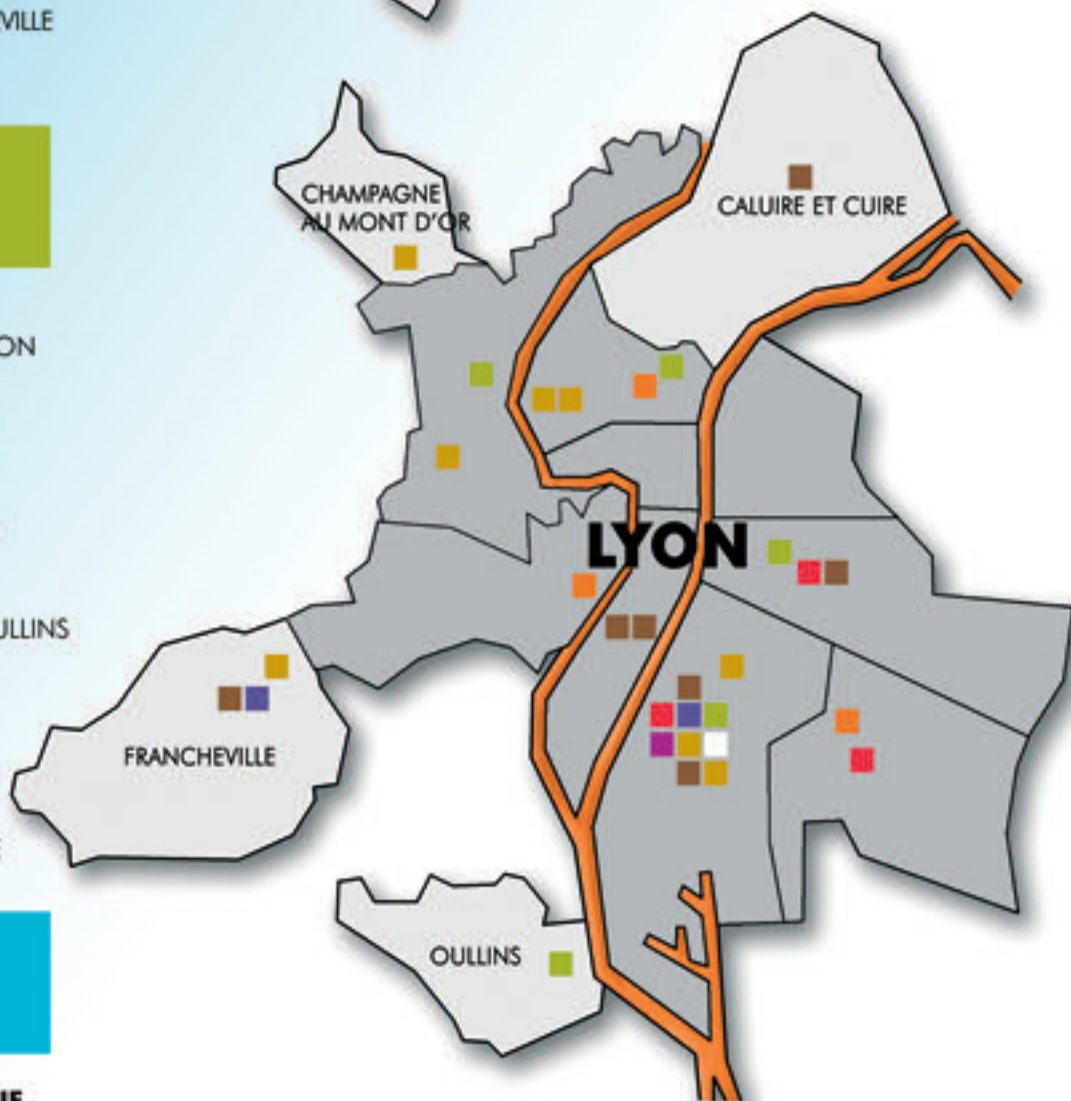
285 PERSONNES

■ **HEBERGEMENT INSERTION :**

375 PERSONNES

■ **ACCUEIL DE JOUR :**

300 PERSONNES PAR JOUR



■ ■ L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER



ACCUEIL DE JOUR



FEMME ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME ISOLÉ



ACCUEIL INCONDITIONNEL



ACCUEIL SUR ORIENTATION PERMANENTE



365



REINFORCEMENT HIVERNAL



ORIENTATION



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



SANTÉ



ATELIER D'INSERTION



ACCUEIL AVEC ANIMAL



➔ **Benoît VIANNAY**  
Président

## PRADINES 2012-2015

Il y a 14 ans, le temps d'un week-end, nous avons pour la première fois réuni, à l'Abbaye bénédictine de Pradines, les responsables bénévoles et salariés du FOYER. Ce temps a été consacré à un moment « de ressourcement » et à une réflexion sur le devenir de notre association qui s'est traduit en propositions d'orientations stratégiques pour le Conseil d'Administration.

Depuis ce week-end, nous avons pris l'habitude de donner le nom de « PRADINES » à notre plan stratégique - en référence à l'abbaye éponyme.

Notre plan 2007-2011 se termine cette année. Force est de constater qu'en 5 années notre environnement a été profondément bouleversé :

- **de plus en plus de demandes d'hébergement** (+70 % ces 2 dernières années),
- **d'avantage de personnes** en provenance d'Europe et d'Afrique, des sans-papiers, des déboutés du droit d'asile, des familles, des jeunes,
- **de nouveaux dispositifs légaux et réglementaires** comme le Plan d'Action Renforcé pour les personnes Sans Abri (PARSA), le Droit Au Logement Opposable (DALO), l'inconditionnalité et le principe de la continuité de l'accueil... ont modifié nos pratiques,
- **les nouvelles priorités de l'Etat**, comme le « logement d'abord »,
- **une forte dégradation des comptes publics** qui entraîne des conséquences importantes sur les dotations budgétaires.

LE FOYER a, lui aussi, beaucoup évolué, avec l'ouverture de La Chardonnière pour les hommes vieillissants, l'installation à Villefranche-sur-Saône d'un ensemble regroupant un CHRS, un centre d'Hébergement d'Urgence, un Accueil de Jour et un BRIC A BRAC, La Maison de Rodolphe pour des familles et des personnes isolées avec chiens, l'ouverture de La Halte de Nuit...

### Le plan stratégique « Pradines 2012-2015 » devra nécessairement s'adapter à ces évolutions.

Nous pouvons reprendre les paroles de Benoît XVI dans sa lettre encyclique Caritas in veritate : « *La crise nous oblige à reconsidérer notre itinéraire, à nous donner de nouvelles règles et à trouver de nouvelles formes d'engagement, à miser sur les expériences positives et à rejeter celles qui sont négatives... La crise devient une occasion de discernement et elle met en capacité d'élaborer de nouveaux projets. C'est dans cette optique, confiants, plutôt que résignés, qu'il convient d'affronter les difficultés du moment présent.* »

### Mais nos priorités resteront :

- **Les plus pauvres** : ceux dont personne ne veut, que personne ne veut regarder, les « sans chez soi », avec des origines, des besoins et des attentes en constante évolution.
- **La complémentarité bénévoles-salariés**, pour une efficacité supplémentaire. La société évolue. Ils évoluent eux aussi en qualité, nombre et motivation.
- **La sécurisation de nos ressources et de notre liberté d'action**. Nos relations avec l'Etat, les collectivités se feront au travers de contrats d'objectifs et d'appels à projets avec plus de contraintes, d'où la nécessité de développer nos ressources propres et d'optimiser nos moyens pour un meilleur service, tout en conservant un esprit de pauvreté.

Ces priorités nous obligent à **d'avantage d'innovation** :

- innovation **dans la nature et la qualité des services** à nos passagers, sous les aspects logement, emploi, santé,
- innovation **dans le recrutement, la motivation et l'accompagnement** de nos bénévoles et salariés,
- innovation dans **nos relations avec l'Etat et autres financeurs**,
- innovation dans **nos méthodes de travail** pour « mieux accueillir »,
- innovation dans la **recherche de nos ressources propres**.

**Réussir pour les plus pauvres** sera la première des priorités de Pradines 2012-2015, et reprenant les propos de Gabriel ROSSET : « *Ce qui manque le plus au monde, ce ne sont pas des biens matériels, ni des idéologies, ce sont des personnes capables de créer et de distribuer ces biens matériels et intellectuels.* »

#### REDACTION

Directeur de rédaction :

Benoît VIANNAY

Rédacteur en chef :

Benoît VIANNAY

Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Juliette DEWAVRIN /

Monique ESCOFFIER / Djida GRANGER /

Sébastien GUTH / Michel LÉVY /

Didier MACIOCIA / Annie PAPILLON /

Jean-Louis ROCHER / Paul VEYRIRAS

Ils ont collaboré à ce numéro :

Camille BOUVIER / Martine BUHRIG /

Sabine CHAUVET / Marie-Colette COUDRY /

Tiang GIRARD / Thibault SIMONET /

Denys TROSSAT / Élise RENAUT /

Alain REGNIER

Dépôt légal :

3<sup>ème</sup> trimestre 2011

Directeur de la publication :

Benoît VIANNAY

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage :

25.500 exemplaires

## SOMMAIRE

Missions du FOYER	2/3
Editorial	4
Journées d'entraide	7/8
Horaires BRIC A BRAC	20
Nous aider	23
<b>BREVES</b>	5 à 9
<b>VIE DU FOYER</b>	
Carnet	9
Bénévolat	10/11
<b>CAHIER SOCIAL</b>	
Dossier : De la rue au logement	12 à 17
<b>CAHIER ECONOMIQUE</b>	
Fondation de France	18
Agrément Comité de la Charte	19
<b>SPIRITUALITE ET CULTURE</b>	
Lyon au temps de G. ROSSET	21
L'Amour de Dieu	22

## DU NOUVEAU AU « 122

L'Auberge des Familles était installée depuis 1998 dans des locaux prêtés par la Ville de Lyon au 122 rue de GERLAND dans le septième arrondissement Lyon.

Cette ancienne écurie est devenue, au fil des ans, vétuste et inadaptée à l'accueil des personnes qui viennent à nous.

Aussi, LE FOYER en a décidé l'acquisition pour construire sur le terrain un nouvel ensemble immobilier comprenant 2 bâtiments distincts :

■ le premier dédié à la reconstruction de **50 places d'hébergement** pour des familles, et la création de **12 chambres de type Maison-relais**,

■ le second bâtiment comprendra **16 appartements sociaux** du T2 au T5.

Le financement de cette construction, estimé à **6 millions d'euros**, est assuré par des legs, des subventions et des emprunts. Le solde est à la charge du FOYER pour un montant estimé à **1 million d'euros**.

Le chantier a débuté et devrait permettre d'accueillir, pour les prémices de l'hiver 2012, ses premiers résidents. ■

## JOURNEES D'ENTRAIDE

5 ET 6 NOVEMBRE 2011

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI organise, comme chaque année, ses « Journées d'Entraide » : sa grande **brocante solidaire**.

Cette manifestation permet aux Lyonnais d'aider LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés, en achetant **les plus beaux articles** donnés à l'association.

Nous vous invitons à découvrir sur les 1.200 m<sup>2</sup> d'exposition du Palais des Sports de Gerland, vêtements, jouets, meubles, livres, brocante, tableaux, dentelles, etc. de très grande qualité, aux meilleurs prix !

Des tracts pour vos proches, amis, voisins... sont disponibles en pages 7 et 8 de ce numéro.

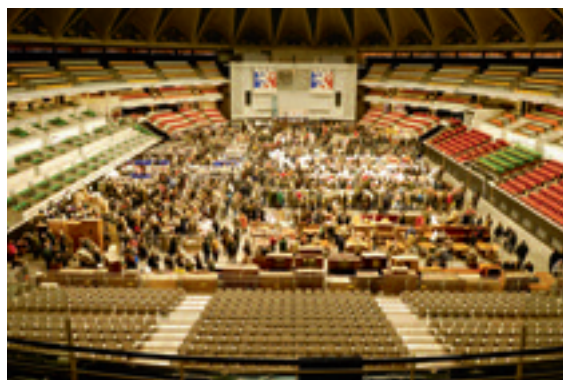
## PALAIS DES SPORTS DE GERLAND

350 avenue Jean JAURÈS - 69007 LYON

■ Samedi 5 novembre de 9h à 18h

■ Dimanche 6 novembre de 10h à 18h

Entrée : 2 euros le samedi, gratuite le dimanche. ■



## AGENDA

## → 5 SEPTEMBRE

Les 450 étudiants des classes préparatoires de l'école **CPE LYON** se mobilisent dans les rues de Lyon pour une quête sur la voie publique au profit du FOYER...

## → DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE

**PALETTE SAINT VINCENT / BIENNALE INTERNATIONALE D'ART HORS LES NORMES.** Les Passagers du FOYER exposent leurs peintures dans le cadre de la Biennale à la Mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon / 16 place Jean MACE 69007 LYON. Vernissage le 5 octobre à 19h30.

## → DU 5 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE

**EXPOSITION DE TABLEAUX** réalisés par des Passagers du FOYER au siège de la Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement (Dihal) / 78, rue LECOUBE - 75015 PARIS.

## → 6 OCTOBRE (DATE A CONFIRMER)

**Remise de la Légion d'Honneur** à Monsieur **Yves PERRET**, ancien Président du FOYER et ancien Président de la **BANQUE ALIMENTAIRE DU RHÔNE** à 18h / **SALLE CHIRAT** - Eglise Saint-Michel / 45 avenue **BERTHELOT** 69007 LYON.

## → 2 NOVEMBRE

**CÉRÉMONIE DE TOUSSAINT** à la mémoire des Passagers disparus, à 11h devant les caveaux du FOYER, Allée 23 au Cimetière de la Guillotière / 228 avenue **BERTHELOT** 69008 LYON.

## → 5 ET 6 NOVEMBRE

**JOURNÉES D'ENTRAIDE, GRANDE BROCANTE** du FOYER au **PALAIS DES SPORTS DE GERLAND** / 350 Avenue Jean JAURES LYON 7<sup>ème</sup> (voir pages 7 et 8).

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet [www.fnds.a.org](http://www.fnds.a.org) ou en vous abonnant à la newsletter **INFO FOYER**.



Cette nouvelle édition de créations artistiques « hors les murs », fut une expérience réussie de mixité sociale autour de la création artistique - peinture et œuvres éphémères - de caractère international et de haute valeur artistique qui s'est déroulée à la Croix-Rousse les 14 et 15 juin derniers.



Ce workshop a été organisé par les Accueils de Jour du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI et ADEFI (Action Développement Enfance Famille International), en partenariat avec le CLRD (Conseil Lyonnais pour le Respect des Droits), la Mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, le Conseil de Développement du Grand Lyon et les collectifs des artistes lyonnais « Singul'Art » et l'association « Dites 33 ».

#### Le but avoué était multiple :

- celui d'offrir un espace de mixité sociale en organisant un travail de création artistique sur une place publique,

- celui aussi de tisser du lien social avec les personnes sans abri des accueils de jour du FOYER dans une dynamique de création artistique et d'un mieux « vivre ensemble », notamment intergénérationnel.

Enfin, l'accès à la culture, dans sa dimension de « jaillissement créateur », restaure une part de dignité humaine et ouvre le regard sur notre commune humanité.

Les artistes, de différentes nationalités, se sont rencontrés à l'occasion de cette manifestation : Corentin FAYE, Sofia KYRIAKAKI, Apostolas KATOULAS, Ahmed FARID, LOREN

(Association « Dites 33 »), Guy DALLEVET (Singul'Art), Jean ROSSET, Martine BUHRIG, Franck BIASINI, et tous les artistes des Accueils de Jour.

Les œuvres réalisées ont fait l'objet de plusieurs expositions - fort appréciées par les visiteurs - à la Mairie de Lyon 4<sup>ème</sup> puis à la Bibliothèque de la Mairie de Lyon 1<sup>er</sup>. Une prochaine exposition est prévue du 5 octobre au 9 novembre dans les locaux de la Dihal à Paris (voir agenda page 5). ■

Martine BUHRIG

## CONTES DE SDF

### Un recueil de témoignages en lecture publique

**Pendant 2 ans, au Relais SOS - Accueil de Jour du FOYER - nous avons travaillé à ce projet de contes, en partenariat avec la Bibliothèque Municipale de Lyon (Bibliobus, Médiathèque 8<sup>ème</sup> et le Service Reliure).**

Parole ouverte d'abord portant sur le lien de chacun avec le travail. Sujet douloureux parfois qui est vite devenu un besoin de dire, d'évoquer un passé plus ou moins chaotique, de revenir sur une période heureuse...

« Quand j'étais petit, je me souviens ce qui m'a mis sur la voie : il y avait les anciennes usines Berliet, sur Berthelot, et les ouvriers avaient fait une maquette de camion grosse comme la table. Je

me suis dit « Putain, ce qu'un homme est capable de faire de ses mains ... »

A force de remonter le temps, nous avons eu envie de dire d'où nous venions... en termes de métier et parfois le besoin de rechercher des photos que nous n'avons pas trouvées.

L'émotion a guidé notre travail pendant ces deux années où nous avons écouté ces prises de paroles devant le groupe, puis retranscrit ces paroles, puis illustré, mis en page, relié... Nous mettons ensemble en acte le métier de dire, d'écouter, d'écrire.

Cette émotion-là était palpable le mercredi 20 avril, alors que certains témoignages ont été lus, publiquement, à plusieurs voix : celle de



Michel, un bibliothécaire, visiblement amoureux des mots, celle de Martial qui n'avait pas participé à l'ouvrage mais a voulu faire vivre deux histoires, celles encore d'Arturo qui a voulu dire sa propre trajectoire, de Patrick qui a voulu dire celles des copains... L'aventure a retrouvé sa place lors de la lecture, et si tout va bien, elle pourrait se poursuivre...

Sabine CHAUVET



©PHOTOC / ROMANOUJEE / FOTOLIA.COM

# JOURNÉES D'ENTRAIDE GRANDE BROCANTE

AU PROFIT DU **FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI**  
PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 69007 LYON

**5 ET 6 NOVEMBRE 2011**

**LE FOYER**  
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



©PHOTOC / ROMANOUJEE / FOTOLIA.COM

# JOURNÉES D'ENTRAIDE GRANDE BROCANTE

AU PROFIT DU **FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI**  
PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 69007 LYON

**5 ET 6 NOVEMBRE 2011**

**LE FOYER**  
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



©PHOTOC / ROMANOUJEE / FOTOLIA.COM

# JOURNÉES D'ENTRAIDE GRANDE BROCANTE

AU PROFIT DU **FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI**  
PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 69007 LYON

**5 ET 6 NOVEMBRE 2011**

**LE FOYER**  
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI





Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de Gerland.

#### ACCÈS

Parkings à proximité

Métro B - Stade de Gerland  
Bus 60 - Stade de Gerland

#### OUVERTURE

le samedi 5 de 9h00 à 18h00  
le dimanche 6 de 10h00 à 18h00

entrée 2 euros le samedi  
entrée gratuite le dimanche

### PALAIS DES SPORTS DE GERLAND

350, AVENUE JEAN-JAURÈS  
69007 LYON

#### RENSEIGNEMENTS

04 72 76 73 53

#### LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

[www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

Vêtements, Jouets, Meubles, Brocante, Livres, Tableaux, Dentelles, etc. de très grande qualité !



Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de Gerland.

#### ACCÈS

Parkings à proximité

Métro B - Stade de Gerland  
Bus 60 - Stade de Gerland

#### OUVERTURE

le samedi 5 de 9h00 à 18h00  
le dimanche 6 de 10h00 à 18h00

entrée 2 euros le samedi  
entrée gratuite le dimanche

### PALAIS DES SPORTS DE GERLAND

350, AVENUE JEAN-JAURÈS  
69007 LYON

#### RENSEIGNEMENTS

04 72 76 73 53

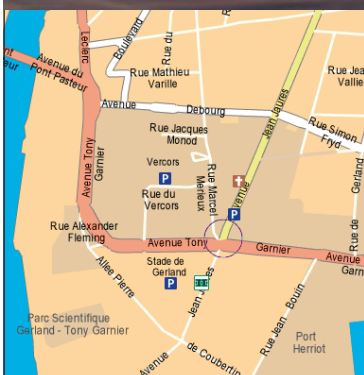
#### LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

[www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

Vêtements, Jouets, Meubles, Brocante, Livres, Tableaux, Dentelles, etc. de très grande qualité !



Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de Gerland.

#### ACCÈS

Parkings à proximité

Métro B - Stade de Gerland  
Bus 60 - Stade de Gerland

#### OUVERTURE

le samedi 5 de 9h00 à 18h00  
le dimanche 6 de 10h00 à 18h00

entrée 2 euros le samedi  
entrée gratuite le dimanche

### PALAIS DES SPORTS DE GERLAND

350, AVENUE JEAN-JAURÈS  
69007 LYON

#### RENSEIGNEMENTS

04 72 76 73 53

#### LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

[www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

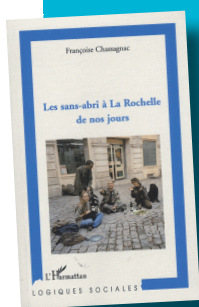
Vêtements, Jouets, Meubles, Brocante, Livres, Tableaux, Dentelles, etc. de très grande qualité !



## FICHE DE LECTURE : LES SANS ABRI À LA ROCHELLE DE NOS JOURS

Auteur : **Françoise CHASSAGNAC**

L'Harmattan, 2010. 161 p. / Collection Logiques sociales.



Ce livre s'inscrit dans une collection qui veut « favoriser les liens entre la recherche non finalisée et l'action sociale » et « promouvoir les recherches qui partent d'un terrain, d'une enquête ou d'une expérience qui augmentent la connaissance empirique des phénomènes sociaux ».

C'est dans ce but que Françoise CHASSAGNAC, après des études de sociologie et de sciences économiques, s'est lancée dans l'humanitaire à La Rochelle, avec l'association Le Secours Catholique. C'est dans ce cadre qu'elle mène son étude.

Elle introduit son enquête par un rappel de la gestion de la pauvreté sous l'Ancien régime et au XIX<sup>e</sup> siècle, avant d'arriver au cadre de La Rochelle, en 1995, et à l'organisation des structures sociales depuis cette date, particulièrement au Secours Catholique. Elle consacre aussi sept pages à une bibliographie des ouvrages étudiant cette catégorie de population, parus entre 1993 et 2007.

Après avoir exposé les méthodes, elle consacre un chapitre à la genèse de l'état de SDF, recherche de base où elle décrit les logiques de l'exclusion, les actes de la vie quotidienne.

Une deuxième partie traite de « la déviance des SDF » et de leurs comportements qui « transgressent les normes acceptées par la société ». Suit une analyse des conséquences, des difficultés de leur réinsertion, et enfin de leur mort.

Elle relève, dans la conclusion, l'importance de la proportion des jeunes dans la population des sans-abri à La Rochelle. « Avec les jeunes dans la rue, on est en présence d'un nouveau problème de société ... Les jeunes dans la rue, c'est notre actualité. »

Une annexe de 36 pages décrit les trajectoires des SDF à La Rochelle en 2000 et 2005. ■

Jean-Louis ROCHER

## UNE QUATRIEME RECYCLERIE

**Ne jetez plus, donnez !**

En partenariat avec le Groupe SIVOM DES MONTS DU LYONNAIS, LE FOYER a ouvert depuis le 5 septembre, une quatrième Recyclerie dans la déchetterie intercommunale de Vaugneray.

Les habitants des communes avoisinantes pourront déposer, au profit des personnes sans abri, les biens et objets en bon état dont ils n'ont plus l'utilité.

### RECYCLERIE DE VAUGNERAY

Croix Blanche  
Zone d'Activités Deux Vallées  
69670 VAUGNERAY  
Tél. 04 78 45 76 83

Horaires : lundi de 10h à 12h  
du mardi au samedi de 9h à 12h  
Fermeture dimanches et jours fériés.

**RETROUVEZ LES ADRESSES  
ET HORAIRES DES LIEUX  
DE DEPOT DE DONS,  
PAGE 20 DE CE NUMERO  
ET SUR LE SITE DU FOYER :**

<http://www.fnds.org/informations/index.html> ■

## CARNET LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Monsieur **Michel BLANC**, Passager du Centre Gabriel ROSSET et du Relais SOS, décédé le 27 juin 2011, à l'âge de 52 ans.

■ Monsieur **Bouabdelah BOUAZZA**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 9 juillet 2011, à l'âge de 58 ans.

■ Monsieur **Georges LHUILLIER**, Passager très connu du Centre Gabriel ROSSET, du Relais SOS et des Lits de Repos, décédé le 23 juillet 2011, à l'âge de 64 ans.

■ Madame **Hélène MOIRAND**, Bénévole au BRIC A BRAC de BARABAN, décédée le 30 août 2011, à l'âge de 91 ans.

■ Monsieur **Zdzislaw NASKRECHI**, ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé en juillet 2011, à l'âge de 54 ans.

■ Monsieur **Serge PARTOUCHE**, Membre du Comité des Amis du FOYER, décédé le 4 juin 2011, à l'âge de 60 ans. Membre actif du Comité, Serge apportait son soutien notamment en nous offrant la soirée de Gala au Casino Le Lyon Vert.

■ Monsieur **Bachir RAHAL**, Passager de La Rencontre, décédé au mois d'août 2011, à l'âge de 43 ans.

■ Monsieur **Hassen SAYEGH**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 19 juin 2011, à l'âge de 44 ans.

■ Monsieur **Alain SERVETAZ**, ancien bénévole au BRIC A BRAC de Vaise où il participait notamment à la remise en état des vélos, le 29 juin 2011, à l'âge de 85 ans

■ Monsieur **Ahmed TALEB**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 11 août 2011, à l'âge de 29 ans.

■ Madame **Geneviève TRESSEL**, Bénévole à l'Action Familles, décédée au mois de juin 2011, à l'âge de 60 ans.

■ Monsieur **Jacques VERNAZOBRES**, ancien bénévole au BRIC A BRAC de Vaise, décédé le 26 juin 2011, à l'âge de 94 ans.

■ Monsieur **Bernard ZERBIB**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 19 juin 2011, à l'âge de 50 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

# LE VIRUS DU BÉNÉVOLAT

→ Le 22 avril 2008, le Parlement européen a adopté une résolution (non législative) sur la contribution du bénévolat à la cohésion économique et sociale. Il y rappelle que le bénévolat constitue une force majeure, qui nourrit la société civile et renforce la solidarité – une des valeurs centrales de l'Union européenne – tout en encourageant les programmes de développement communautaire (...). Une étude récente sur les organisations recourant à des bénévoles de toute l'Europe a démontré que le bénévolat présentait une valeur ajoutée élevée : pour chaque euro dépensé par les organisations pour encourager le bénévolat, celles-ci recevaient en moyenne entre 3 et 8 euros. Le bénévolat présente non seulement une valeur économique mesurable, mais permet aussi aux services publics de réaliser des économies considérables. Il contribue par ailleurs au développement personnel et social des individus.



En France, le nombre de bénévoles serait compris entre 12 et 14 millions, soit un français sur quatre, pour 1.100.000 associations et 21,6 millions d'adhérents ; 77,7 % sont des bénévoles réguliers. Les français seraient entre 15 et 18 millions « à donner un coup de pouce ponctuel sans appartenir à une association, mais les réguliers, qui occupent une fonction bien définie et qui y consacrent régulièrement au moins deux heures par semaine, ne seraient qu'un peu plus de 3 millions » (Source Wikipédia, d'après un rapport du Conseil économique et social).

Selon une étude de l'INSEE parue en 2006, le bénévolat représentait en France 1,307 milliard d'heures d'intervention par an, soit 820 000 emplois

équivalents temps plein (ETP), soit 12 à 17 milliards d'euros en termes de valorisation, soit aux alentours de 1 point de PIB. Mais au-delà de ces considérations générales et des chiffres, il est intéressant de s'interroger sur ce qui anime le bénévole. Au nom de quelles valeurs, les trois millions de bénévoles, immergés dans un monde matérialiste où prévalent les célèbres « donnant-donnant » et « gagnant-gagnant », où l'argent est Loi, où l'argent est Roi ; peuvent-ils donner leur temps et leurs forces dans maintes activités accomplies dans la plus totale gratuité ?

## DES MOTIVATIONS MULTIPLES

Les motivations du bénévole sont multiples. Dans une étude publiée en avril 2011 sur la Formation des Bénévoles et réalisée par un collectif d'associations nationales (ATD-Quart Monde, MRJC, Secours Catholique, Emmaüs, etc...) on peut lire :

« Nous avons catégorisé les bénévoles :

■ **Les bénévoles réguliers d'action** : ils sont engagés dans l'association, quelques heures par semaine

ou par mois, pour assurer des responsabilités concrètes ou des tâches pratiques.

■ **Les bénévoles « coup de main »** : ils s'engagent ponctuellement pour une action particulière qui nécessite de la main d'œuvre (fête de quartier, festival, etc.)

■ **Les bénévoles engagés dans la responsabilité** et la conduite du projet de l'association ;

Pour le bénévolat de responsabilité, nous avons défini trois typologies :

■ **« le bénévole pro »** qui est outillé en compétences techniques, de représentation et de compréhension de l'environnement institutionnel ;

■ **« le bénévole notable »** qui vise aussi à occuper dans l'espace social une position personnelle visible ;

■ **« le bénévole militant »** qui s'attache aux valeurs du projet associatif dans une visée de transformation sociale.

Bien sûr, un même bénévole peut présenter les trois caractéristiques. »

Dans un article du Journal des Français à l'étranger, publié le 22 novembre 2010, on peut lire ce commentaire à propos du bénévolat :

« Il n'en reste pas moins une magnifique aventure humaine qui a pour particularité de réunir des personnes animées au départ par une même passion, d'une même cause quant il s'agit de caritatif. Néanmoins les valeurs peuvent être parfois différentes », nous confie Armelle. « Le bénévolat réunit souvent deux profils bien distincts de personnes : celles qui ont besoin de reconnaissance, voire de pouvoir et on retrouve là généralement des femmes d'un très bon niveau qui n'ont pas réussi à trouver au sein du monde de l'entreprise le rayonnement qu'elles auraient souhaité et celles qui ont besoin de donner un sens à leur vie. »

« Si certaines le font par pur altruisme, d'autres en mal de reconnaissance professionnelle, cherchent juste à gonfler leur CV », pense Sandrine.

On le voit, les raisons de s'engager dans le bénévolat sont multiples...

Pour Benoît VIANNAY, notre Président, le bénévolat a évolué depuis les débuts de l'association. Si dans les débuts du FOYER, la logique de charité primait, de nouveaux candidats se présentent désormais pour effectuer un « bénévolat de compétence ». Alors qu'hier, les bénévoles œuvraient comme « Serviteurs » et pouvaient tout aussi bien s'accommoder des tâches mêmes les plus humbles au service des exclus, ils sont aujourd'hui, pour certains, attachés à être « au service » du FOYER.

Ces nouvelles formes d'engagements appellent des réponses appropriées dans le recrutement, la formation des bénévoles, l'utilisation des compétences, l'adaptation, le suivi et l'évolution des parcours... Il s'agit - comme dans le monde de l'entreprise - d'une véritable gestion des Ressources Humaines bénévoles. Apporter des solutions innovantes pour l'accueil des bénévoles est d'ailleurs un axe de réflexion que mène LE FOYER dans le cadre de Pradines 2012-2015 (cf l'éditorial, page 4).

Quelle qu'en soit la raison - ou le virus - toutes les formes d'engagements sont bienvenues pour faire face aux besoins sans cesse grandissants des plus démunis.

Bien qu'on puisse se réjouir de ce que 1500 bénévoles environ s'investissent dans les diverses tâches liées aux sept « métiers » du FOYER, reste que les besoins sont immenses.

Après avoir lu ces lignes, vous qui avez du temps, qui aspirez à entrer dans l'immense cohorte des trois millions de bénévoles, venez et voyez... Il serait bien étonnant que vous ne puissiez trouver, au sein du FOYER, un champ d'action possible où, en fonction de vos goûts, s'épanouiront vos qualités. ■

Michel CATHELAND

## DONNER ET RECEVOIR...

Il est intéressant de constater, quand on interroge un certain nombre de bénévoles du FOYER, que beaucoup ont milité dans diverses associations avant de s'investir au service des sans-abri. On peut penser que le bénévolat est souvent un virus contracté au seuil de l'existence et dont on ne guérit jamais totalement sauf en assouvissant ce besoin de donner tout en se réjouissant de ce que l'on reçoit.



Gérard SCHMITT, bénévole depuis 2008 au FOYER nous confie que, dès l'époque où il était jeune coopérant au Gabon, il avait ressenti la nécessité de s'investir dans le bénévolat au service du « Tiers-Monde », selon l'expression qui faisait alors florès.

Puis, de retour en France, du temps de sa vie professionnelle, lui et son épouse travaillèrent bénévolement auprès du Père BABIN, accueillant alors les étrangers qui venaient se former aux techniques de l'audio-visuel auprès du prêtre lyonnais. Expérience très enrichissante... « On s'est fait alors des amitiés durables », confie-t-il...

Puis en 2008, pour Gérard, sonna l'heure de la retraite. Il allait pouvoir donner plus de temps à ses activités bénévoles. Depuis quelques années, observant le travail que faisaient le Père WRESINSKI et ATD-Quart-Monde, il en conclut qu'à côté de ce « Tiers-Monde » qu'il avait connu jadis, proliférait, au seuil même de sa maison, un « Quart-Monde » au service duquel il n'était pas vain de s'engager.

Il s'engage au FOYER et partage son temps entre le BRIC A BRAC de Vaise et la Mission Emploi Formation où, aux côtés d'autres bénévoles et salariés, il aide les personnes en Contrats Uniques d'Insertion, qui travaillent dans les divers ateliers du FOYER, à se réinsérer dans les entreprises de la région au terme de leur formation. Ce travail s'accompagne aussi d'aides diverses apportées à ces personnes en contrats d'insertion - souvent d'origine étrangère - comme l'apprentissage du français, l'aide pour les démarches administratives, etc.

Gérard souligne la richesse des contacts noués dans ces diverses activités (avec les bénévoles, avec les personnes aidées, avec les professionnels des entreprises, ...)

Dans les engagements bénévoles qui furent les siens aux diverses époques de sa vie professionnelle ou de retraité, on peut imaginer que des dizaines de bénévoles se reconnaissent. Ils sont « vingt et cent » à œuvrer au sein de diverses associations. ■



## DOSSIER : DE LA RUE AU LOGEMENT

→ Le contexte social, et notamment celui de l'urgence, connaît actuellement une profonde mutation : qu'elle soit politique, législative ou financière.

Au-delà des polémiques qui ont pu animer les membres des secteurs concernés cet été, L'Arche a souhaité consacrer les pages qui suivent à un dossier *DE LA RUE AU LOGEMENT*. Trois témoignages apportent un éclair-

rage sur les différents dispositifs mis en œuvre au profit des plus démunis. Un bénévole, Denys TROSSAT nous apporte son témoignage sur la simple « mise à l'abri » au cœur de l'hiver, un salarié Thibault SIMONET retranscrit le premier accueil dans un centre d'hébergement d'urgence, et une assistante sociale, Camille BOUVIER des Accueils de Jour nous parle de l'accompagnement vers un « toit ».

Les pages suivantes sont, quant à elles, consacrées à évoquer le contexte actuel de refondation de la politique de l'hébergement d'urgence, avec une tribune laissée à Alain REGNIER, Préfet, délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées, et une réponse apportée par LE FOYER.

## POINT DE CHUTE

### LE DISPOSITIF « PLAN-FROID », L'ETAT ET LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS

**E**n hiver, l'Etat organise, avec quelques associations, un hébergement provisoire. Ce dispositif porte le nom de « Plan-Froid ». Pour cela, l'Etat peut être amené à réquisitionner des gymnases que la Ville équipe de couchettes, tables et chaises nécessaires aux repas. Au cours du dernier hiver, LE FOYER a assuré cette activité, en alternance avec d'autres associations.

Les familles reçues étaient composées de couples avec enfants, de femmes seules avec enfants, de quelques femmes isolées. Environ un tiers de la population était française, de la métropole et des Territoires d'Outre-mer. A ceci s'ajoutent des personnes d'Europe centrale (Roumanie, Kosovo, Arménie), de Russie, de Turquie, du Maghreb. Quelques chinois, même.

L'équipe accueillante était constituée **de deux éducateurs** se relayant tout au long de la semaine, une assistante sociale à temps partiel, un ou deux bénévoles, lorsqu'ils s'en présentaient. Elle était épaulée par trois veilleurs de nuit.

**L'assistante sociale** recensait les problèmes de santé psychique ou physique les plus apparents, prenait en charge l'orientation future de certaines familles vers des structures d'accueil pérennes.

**Les veilleurs** de nuit contrôlaient l'entrée des personnes orientées par le 115 ; refoulant, parfois avec difficulté, celles qui ne l'étaient pas, et veillaient à la discipline d'ensemble et la sécurité de tous, durant toute la nuit.

**Lorsqu'il était là, un ou deux bénévoles** aidaient à la distribution

des produits alimentaires et veillaient à une répartition égalitaire.

Bien que précaire, les familles ont trouvé, grâce à ce dispositif : nourriture, chaleur, calme, sécurité, écoute aussi, pour celles qui le souhaitent. Après les heures des premiers jours, une communauté de circonstance se développa.

### LES DEVOIRS DE L'INDIVIDU SURPASSERONT-ILS CEUX DU CITOYEN ?

Cette mission d'hébergement provisoire place LE FOYER, et ses équipes, dans une position ambiguë.

Concrètement, face aux problèmes de l'immigration, il nous faut concilier des attitudes opposées. La France est, depuis tous temps, habituée au phénomène d'immigration. Mais pour que celle-ci puisse se dérouler

paisiblement, encore faut-il posséder les capacités d'accueil d'urgence suffisantes, un patrimoine immobilier disponible, les ressources éducatives et la volonté d'intégrer nécessaires, etc. Tout ceci ressort de la responsabilité de l'Etat.

Par contre, en tant qu'individu et, aussi, disciples de Monsieur ROSSET, nous ne pouvons demeurer inactifs devant les situations parfois dramatiques que sont amenées à vivre ces personnes déplacées que nous rencontrons. Les circonstances nous imposent d'agir et, s'il le faut, même en dépit de la réglementation officielle.

Deux exigences, donc, opposées : régulation de l'immigration adaptée aux capacités de notre collectivité ; mais à l'inverse, aide inconditionnelle à toute personne en danger. Deux contraintes que les accueillants du FOYER ont réussi à assumer pendant la durée du « Plan-Froid ».

## LA VIE DANS UN ACCUEIL « PLAN-FROID »

**Les conditions d'accès** à l'accueil nous font vivre des moments difficiles lorsqu'il s'agit de refuser l'accès à des familles, faute de places.

Ce fut cet homme handicapé (un peu fou et coléreux), sur un fauteuil roulant, qui dut passer trois nuits dehors par temps de gel, rivé sur son fauteuil, parce que refoulé par toutes les structures. Ce sont ces deux femmes seules, avec enfants et bébés, que nous ne pouvions héberger...

Tout cela, et bien d'autres cas, fût éprouvant.

Il arrivait d'ailleurs souvent que, entre 23 heures et minuit, les éducateurs en fassent rentrer certains subrepticement, quitte à ce qu'ils couchent à même le sol.

**Les éducateurs, l'assistante sociale, les veilleurs de nuit** amenés à gérer toutes ces situations, adoptaient des comportements d'une humanité déroutante, sous des apparences autoritaires.

## Les comportements des familles s'avèrent étonnants.

Certains hommes ramenaient de la rue de vieilles télévisions, des tapis et toutes sortes d'objets qu'ils expédient par certaines filières, en Roumanie. Les prises de courant pour recharger les téléphones portables étaient assaillies ; en même temps, certaines femmes se dévouaient naturellement au profit de l'ensemble. Elles nettoyaient les tables, balayaient le sol, rangeaient.

Nous avons même réussi à ce que le repas soit distribué chaque soir, non plus par nous, mais par quatre ou cinq volontaires, hommes et femmes. Et là, plus question de voler des fruits ou des yaourts, plus question de réclamer plus que le voisin. La discipline s'établissait naturellement. Ces volontaires se montraient heureux et fiers d'accéder à cette responsabilité. Pour nous, ce n'était plus le riche européen qui faisait une charité pesée et mesurée.

Plusieurs soirs, il nous fut donné d'admirer des groupes de femmes, habillées de vêtements de fête, très colorés, dansant des tangos et des danses tsiganes, encouragées par leurs enfants regroupés autour d'elles et frappant leurs mains en cadence.

La misère et la joie. La joie dans la pauvreté.

La nuit avançait. Il est maintenant dix heures du soir. Peu à peu, les couples se forment, se touchent, s'enlacent sous les couvertures. Au cours des heures, des glissements se produisent,

des partenaires s'échangent subrepticement. Les plus âgés des couples se serrent pour avoir plus chaud. L'homme pense aux bénéfiques qu'il va faire avec les imprimantes, T.V., machines à café, qu'il enverra chez lui où il les réparera pour les revendre très cher. Le lendemain matin, ils se réveilleront tôt, pressés, pour les hommes, de repartir à la maraude.

## LA FINALITE DE CES CENTRES D'ACCUEIL PRECAIRES

Qu'on le veuille ou non, il existera toujours, dans les rues des grandes agglomérations, et ici, pour Lyon en l'occurrence, des populations errantes.

Au fil des événements politiques, les typologies évoluent. Nous sommes passés des travailleurs français et maghrébins, sans toit, reçus dans les premières années de l'association, aux regroupements familiaux. Puis les Hongrois repoussés par les Russes, les Polonais menacés, les chômeurs Portugais, Italiens, etc... se succèdent. Aujourd'hui, c'est le Maghreb, l'Europe centrale et l'Europe de l'Est.

Les structures d'accueil ne sont pas nécessaires en dehors du Plan-Froid, mais inévitables.

Elles répondent aux missions que s'était fixées M. ROSSET à l'égard des familles. A condition qu'elles demeurent légères, précaires, et peu coûteuses en encadrement.

Les populations françaises peuvent y trouver, avec l'aide du FOYER, des solutions (logement, santé, travail, etc...).

N'oublions pas non plus que les étrangers profitent de visas valables pour trois mois, au bout desquels ils doivent repartir, sauf à avoir trouvé un employeur.

Nos efforts devront se porter essentiellement sur les enfants auxquels les familles sont viscéralement attachées, sous des dehors parfois brutaux.

L'essentiel étant la chaleur de l'accueil, l'écoute et le suivi de ces enfants. ■

Denys TROSSAT





Il peut être 16h, ou minuit. Le centre peut être calme ou bruyant, les passagers sereins ou tendus. Il peut faire froid dehors, et chaud à l'intérieur. Quoi qu'il en soit, l'arrivée au Centre Gabriel ROSSET est un moment particulier. C'est une entrée dans l'urgence souvent déstabilisante.

Orientés par le 115, les nouveaux passagers sont inscrits sur une liste de noms recensant les personnes hébergées, grâce à laquelle les travailleurs sociaux peuvent juguler l'afflux à la porte du Centre. L'arrivée a le plus souvent lieu en fin d'après-midi, lorsque les hébergés commencent à réinvestir les lieux. On observe tous types de comportements : ceux qui hésitent avant d'entrer, ceux qui craignent d'être refoulés, ceux qui semblent très sûrs d'eux, ceux qui ont bu, ceux qui sont sereins... Chaque jour et chaque soir, les agents d'accueil assurent le lien entre la rue et l'intérieur, et encadrent le passage symbolique de la porte, du dehors vers le dedans. L'éducateur prend le relais, et présente rapidement le fonctionnement à celui qui arrive : horaires, respect mutuel exigé entre tous, interdiction de l'alcool et des drogues, possibilité de rencontrer au plus vite un référent social, brève discussion informelle, remise d'une carte d'hébergement à faire valider chaque soir... Beaucoup d'informations sont échangées lors de cette première rencontre. Parfois, l'arrivée

## CHRONIQUE DU CENTRE GABRIEL ROSSET

# ENTRER DANS L'URGENCE

## LE PREMIER ACCUEIL

a lieu au cœur de la soirée, principalement dans le cas où une place se libère tardivement ; l'accueil répond alors sensiblement aux mêmes étapes. A ces heures tardives, l'éducateur remet au passager un panier repas, échange avec lui quelques mots, et l'oriente vers les étages pour une poignée d'heures de repos.

Ce premier accueil est un moment déterminant, un moment à part.

Pour ceux qui connaissent l'urgence, c'est au moins la découverte d'un nouveau centre, le plus important de l'agglomération lyonnaise. De nouvelles têtes, un nouveau fonctionnement, un nouveau public aussi, plus nombreux et hétérogène que dans beaucoup d'autres structures. Pour ceux qui connaissent leur première orientation en centre d'hébergement, la donne est bien différente : les contraintes sont nombreuses, la tranquillité n'est pas toujours de mise, la perte d'autonomie peut s'avérer déconcertante. Et puis, le contexte peut être déroutant : le bruit, lorsque entre 19h et 20h30, le centre est plein et animé ; les odeurs, lorsque les plus fragiles ne se contiennent pas ; les conflits, les emportements, la violence, parfois... Beaucoup d'analystes sociaux ont écrit, à l'image de Philippe GABERAN, que « *l'Autre (celui qu'on accompagne) se caractérise par ses débordements, comportementaux et sensoriels* ». C'est un fait avéré, un constat aux manifestations multiples, qui heurte parfois de plein fouet le primo arrivant. On remarque néanmoins une décroissance des actes de violence et des intimidations à l'intérieur du Centre Gabriel ROSSET ; de plus, la qualité d'accueil et la propreté des lieux demeurent intactes, ce qui contribue à adoucir les premiers moments passés dans l'urgence.

Après quelques jours, il est important, primordial, que le passager

prenne possession des lieux, de l'ambiance, des règles du centre. Il est également fondamental que le travailleur social veille à sa stabilité physique et psychologique. Être au contact de personnes très alcoolisées ou déstructurées, violentes ou fortement marquées par la vie, est pour beaucoup une expérience nouvelle, troublante et inquiétante. Se confier à un éducateur, revenir sur un parcours de vie chaotique, sur un mauvais choix, une erreur, une faiblesse, est fragilisant, et pour certains très difficile. Il faut alors instaurer du lien, de la confiance, de l'écoute. Comprendre. Rassurer. Être attentif, vigilant. Un petit mot gentil, une simple question, un entretien administratif ou plus informel, autant d'outils que le travailleur social utilise pour aider le passager à se stabiliser. Savoir cadrer, et être inflexible, est également nécessaire. Du comportement de chacun dépendent la quiétude du Centre et la réussite des tentatives de réinsertion.

Prendre conscience que l'on est sans-abri, prendre conscience que le chemin va être long et difficile, n'est pas une mince affaire. Après l'accueil et la stabilisation, vient le temps de la nécessaire acceptation. Accepter sa situation telle qu'elle est pour mieux l'améliorer. Ne pas sombrer, ne pas se cacher derrière les événements. Mais ne pas se résigner non plus, et vouloir encore entreprendre, reconstruire. Cette phase est la suivante, celle que l'on amorce en élaborant avec le passager son projet de vie et d'orientation. Mais elle commence dès le premier soir, dès le premier accueil. La remise de la carte verte ne doit pas signifier l'installation dans l'urgence ; ce petit rectangle cartonné peut être, doit être, un premier passeport vers ailleurs. ■

Thibault SIMONET

# UN TOIT NE SUFFIT PAS...

Même si la loi DALO représente pour nous, travailleurs sociaux, une avancée indéniable sur la prise en compte des demandes et de la souffrance des personnes à la rue, elle est loin d'être l'unique réponse à apporter aux personnes SDF.

En effet, nous côtoyons au quotidien des personnes qui ne sont pas encore en capacité d'habiter un logement. Elles ne se sentent pas concernées par l'accès à un toit. Même si la demande d'avoir un «chez soi» reste une demande récurrente, nous interprétons cette requête plus comme une manière d'avoir un discours «adapté» au contexte actuel, qu'une véritable demande.

On remarque que derrière cette demande se cache souvent un désir de rentrer dans une certaine citoyenneté et une sécurité : «*Comment pourrais-je revoir mes enfants si je n'ai pas de logement ?*».

Pour être respecté et considéré par ses enfants, et du coup par la société en tant que père, cet homme se sent le devoir d'accéder à un logement. Ce sont souvent des besoins de reconnaissance et d'intégration sur la scène sociale qui se véhiculent à travers les demandes de logement.

L'expérience nous montre que la mise en logement d'une personne qui a vécu longtemps à la rue reste une période difficile et extrêmement délicate. En effet, elle se trouve en position de grande vulnérabilité lors de l'entrée dans son logement.

D'abord, force est de constater que ces personnes, une fois logées, vont vivre dans une totale incurie. Pour comprendre ce paradoxe, il est nécessaire de bien saisir les mécanismes que le SDF met en place pour survivre lors de son passage à la rue.

Pour tenir le coup dans de telles conditions cette personne a souvent dû se couper d'une partie d'elle-même pour que sa souffrance lui devienne supportable. Elle s'auto-anesthésie en

partie afin de ne plus sentir sa douleur ou sa souffrance. C'est pour cette raison que certains d'entre eux peuvent ne même plus sentir leur jambe qui est en train de s'infecter, d'autres en oublient d'où ils viennent.

Ce mécanisme mobilise une grande énergie, et modifie la perception qu'ils ont de leur histoire, de leur corps, de la société en générale. Cela nous conduit souvent à travailler dans les paradoxes.

C'est ce que le docteur Jean FURTOS a appelé, en 1999, le syndrome «d'auto exclusion». Tout ce fonctionnement peut être ébranlé lors d'une entrée en logement. Se retrouver seul entre quatre murs peut renvoyer à la personne une solitude et une souffrance terrible. Elle est souvent confrontée à son incapacité «*je ne sais plus gérer une maison*». Faire à manger, maintenir son logement propre deviennent alors des épreuves insurmontables.

Certains ne peuvent pas supporter que leur logement soit trop propre et ils ont besoin de le salir ou de le casser, ne serait ce que partiellement, pour y habiter véritablement. Tout ce que la personne a voulu activement mettre de côté peut ressurgir lors de cette entrée en logement. Au cours de ma pratique, j'ai vu des accueillis qui ne dormaient plus chez eux puisqu'il n'y avait plus de place à cause de la multitude d'objets récupérés et accumulés, des logements dans lesquels il n'y a que des sacs poubelle remplis de papiers journaux, des logements qui n'avaient que des pièces vides. Très souvent nous avons constaté que les personnes ne dormaient pas sur le lit et ne se faisaient pas à manger chez elles. Les logements peuvent prendre l'allure d'un véritable squat.

Certaines arrivent d'elles-mêmes à quitter leur logement par divers stratagèmes (impayés de loyers, tapage nocturne, mauvaises odeurs, bagarre). D'autres se laissent réellement mourir. Elles n'ont plus la capacité de demander quoi que ce soit. C'est pourquoi certains retours à la rue s'avèrent être de réels retours à la vie.

Ces paradoxes sont souvent difficiles à accepter pour nous les accompagnants. J'ai suivi un couple qui n'a jamais été aussi bien que lorsqu'il était à la rue. A chaque fois que je me débrouillais pour leur trouver une solution, leur situation se dégradait.

Vivre à la rue avec les autres (copains de rue et passants) met la personne au centre de la vie. Sortant de l'invisibilité, elle se sent vivante parce qu'elle se place dans des espaces publics, en centre ville, sur les places ou les centres commerciaux : «*c'est parce que les autres me voient que je suis vivant !*». Car se retrouver seul dans une chambre renvoie alors à l'idée de la mort, à la peur d'être oublié et de ne plus vivre ne serait-ce que par le regard des autres.

Même si le logement reste une marche incontournable à l'accès à la dignité et au respect de chacun, il n'est pas pour autant le seul moyen qui permet à ces personnes de rester en vie.

Cependant il reste bien une étape de leur reconstruction pour les uns, et pour d'autres une finalité. Malgré tout, ce qui reste certain, c'est que l'accès à un logement représente dans l'esprit de tous, le moyen le plus sûr de se faire une place dans la société. ■

Camille BOUVIER

« nous côtoyons  
au quotidien  
des personnes  
qui ne sont pas  
encore en  
capacité  
d'habiter  
un logement »

## TRIBUNE

## IL NOUS FAUT TRAVAILLER ENSEMBLE



Le consensus qui a présidé au lancement de la refondation du dispositif d'hébergement et d'accès au logement, s'est aujourd'hui fissuré sous les coups de la crise économique, de l'explosion de la demande d'asile, de la hausse des personnes à la rue, de la diversification de leurs profils, et de l'impératif de réduction de la dépense publique. Ce ne sont pas des excuses aux actes de chacun, ce sont les conditions dans lesquelles il nous faut travailler ensemble.

Le raidissement des oppositions qui voit se dresser collectivités locales contre services déconcentrés, acteurs de première ligne contre niveau national, associations contre Etat, nous ne pouvons l'accepter. Nous savons en effet que ce secteur fonctionne essentiellement sur la coordination entre les différents ministères, les instances territoriales et les opérateurs. L'exacerbation des rapports de force n'aboutit qu'à la fragilisation des dispositifs, des partenariats, au détriment des personnes à la rue.

Les arguments de chacun se résument souvent à des oppositions simplistes : urgence sociale contre dette publique, hébergement contre logement... Je crois plutôt que les différents protagonistes sont placés devant des arbitrages difficiles, où qu'ils se trouvent. La détresse de nos concitoyens les plus démunis présente toujours un caractère de scandale.

Un des risques est d'y répondre uniquement dans l'urgence, d'une campagne hivernale à l'autre, d'une loi de finances à la suivante, ce qui n'est pas opérant car ce serait réduire la politique à des effets d'annonce et ôter toute visibilité à l'ensemble des partenaires. Les principes d'une bonne gouvernance sont partagés : programmation et prévision, efficacité et évaluation, orientation des dispositifs vers le « logement d'abord ». Ils ont fait l'objet d'une concertation poussée et d'un accord large, dans notre pays et au-delà. C'est bien leur mise en œuvre qui fait aujourd'hui débat.

C'est pourquoi il faut faire le pari, à nouveau, d'une concertation franche et de rapprochements réciproques. Parler de performance, de rapport coût-efficacité ne signifie pas diviser pour mieux régner, ni favoriser le rendement, mais rime plutôt avec une plus grande transparence des financements et de leur exécution, avec un engagement réaffirmé de l'Etat, et une utilité sociale renforcée. Financer les associations sans fixer avec elles des objectifs, des orientations, sans en attendre des résultats, voilà qui constituerait le vrai renoncement de l'Etat. Une sincérité réciproque en matière budgétaire s'impose, elle implique un budget rationnel dans la loi de finances comme une plus grande visibilité financière pour les associations.

Les tensions actuelles ne doivent pas masquer les réalisations du Chantier prioritaire engagé par le Premier ministre et le secrétaire d'Etat au logement : en 2008-2010, nous avons consacré au niveau national plus de 110 millions d'euros à la réhabilitation de 11.300 places d'hébergement, 30 millions en 2011. Les créations de places ne se sont pas arrêtées non plus : 79 millions y ont été dédiés en 2009-2010.

La réforme de la veille sociale, notamment avec la mise en place des

SIAO et des Plans Départementaux Accueil Hébergement et Insertion (PDAHI), devra permettre de fluidifier davantage entrées et sorties des dispositifs.

Une nouvelle impulsion a été donnée à la participation des usagers dans les dispositifs et dans les politiques, à travers notamment la création du Conseil consultatif des personnes accueillies.

Le logement n'est pas en reste : la création de pensions de famille et la dynamisation de l'intermédiation locative permettent d'offrir des solutions adaptées aux besoins de personnes. En 2010, 23% des mises en chantier de logements sociaux en Ile-de-France se font sur des cessions du foncier public, en sus des aides à la pierre traditionnelles.

Il faut reconnaître ces efforts, tout comme il faut reconnaître les conditions difficiles et complexes auxquelles nous sommes confrontés, pour retrouver l'union nécessaire à la poursuite de la refondation. Je salue en ce sens le rôle et l'action que joue à Lyon et au niveau national LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. ■

Alain REGNIER





# LE FOYER, FORCE DE PROPOSITION FACE A UNE SITUATION PARADOXALE

**N**ous vivons une situation paradoxale. Alors que l'Etat n'a jamais autant investi dans le logement d'urgence, les données fournies à ce titre par Alain REGNIER sont éloquentes, des contestations s'élevèrent. Des oppositions se forment parfois avec véhémence parmi les opérateurs. Et l'on entend parfois en réaction que dans certains départements il n'y aurait pas de solutions d'hébergement proposées pour le prochain Plan-Froid. Par ailleurs, La Croix titrait le 23 juillet, après la démission de son Président, « *le Samu Social serait sur le point d'exploser* ».

Une des explications consisterait à considérer que cette vague de protestation serait quelque peu liée aux prochaines échéances électorales. Les blocs auraient tendance à se reconstituer, les oppositions frontales à se multiplier pour faire naître les tensions si bien décrites par Alain REGNIER dans son texte page précédente : logique contre logique, Etat contre Collectivités territoriales, logique budgétaire contre solidarité.

Accepter cette explication est réducteur et cacherait une réalité pourtant fort simple : malgré les efforts budgétaires de l'Etat au titre du Chantier Prioritaire, et sa volonté méritoire de fonder rapidement un service public de l'insertion, la France est confrontée à une grave crise de l'hébergement dont l'Histoire nous dira si elle aura été sans précédent.

## PAROXYSMES DES SOUFFRANCES

Nous sommes en effet face à un événement social qui se caractérise par un paroxysme des souffrances, des contradictions et des incertitudes.

Chaque jour dans la rue, la tension sur le secteur de l'hébergement dans le département du Rhône ne cesse de s'accroître. Nous avons enregistré une augmentation de 36 % des demandes

d'hébergement faites au « 115 » en 2010 et de plus de 70 % au cours de ces deux dernières années. Au 15 août, 126 personnes ayant appelé le « 115 » n'ont pu trouver un refuge, laissant augurer une période hivernale difficile, en comparaison des phénomènes observés les années précédentes.

## CONTRADICTIONS

Les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil dans les centres d'urgence auxquels nous adhérons ont pour effet pervers une réduction du taux de mobilité des passagers, ne laissant finalement, chaque soir, qu'un nombre ridicule de places disponibles dans les centres d'accueil.

Contradiction également dans la politique menée au titre du « logement d'abord » qui peut effectivement apparaître dans certains cas comme une solution permettant d'accroître la mobilité dans les centres d'hébergement. Pour autant, cette politique trouve rapidement sa limite dans les cas de nombreux étrangers, sans existence légale en France. Ils représentent aujourd'hui, dans notre département, la majorité des demandes d'hébergement du 115. C'est aussi le cas pour les grands déstructurés psychiatriques qui occupent plus de 50 % du Centre Gabriel ROSSET. Il est à craindre que ces personnes ne pourront jamais accéder à un logement autonome.

## INCERTITUDES

Incertitudes dans les financements qui seront mis à la disposition des opérateurs. Alors que l'année 2011 avait été abordée avec confiance, ce devait être une simple année charnière au cours de laquelle l'Etat et les associations devaient expérimenter un nouveau mode de contractualisation, les crédits départementaux consacrés à l'urgence ont diminué d'environ 8%

et le financement du prochain plan hivernal n'est pas totalement acquis.

Incertaines enfin sur le nombre de demandeurs d'hébergement cet hiver qui dépend d'un contexte international tendu où la crise alimentaire actuelle succède aux crises politiques de ce printemps.

Mais, c'est surtout dans ces situations de crise que LE FOYER reste une force de proposition et d'innovation au service de ses valeurs fondatrices et des politiques publiques. C'est cette constante qui, depuis plus de 60 ans, anime nos actions envers les plus démunis.

## LE FOYER, FORCE DE PROPOSITION

LE FOYER a ainsi mis en place une plate-forme dédiée qui lui permet de faire face avec rapidité et efficacité à des demandes massives d'hébergement d'urgence.

Il construit une Maison-Relais à Lyon Gerland et étudie l'implantation de deux nouvelles Maisons-Relais.

Il s'est engagé dans l'opération expérimentale financée dans le cadre du Fonds Social Européen pour permettre, aux candidats à la sortie de C.H.R.S. de trouver un emploi et un logement, et, par delà, augmenter le taux de rotation.

Pendant la durée du plan hivernal 2010/2011, il a mobilisé 45 places en chambres d'hôtel pour l'accueil des familles les plus démunies et a hébergé en surcapacité plus de 50 personnes dans ses différentes structures pour des durées variables.

Les 30 places de la Halte de Nuit ont été pérennisées toute l'année.

Oui, vous pouvez compter sur LE FOYER, et, chaque fois qu'un demandeur d'hébergement restera sans solution, nous saurons nous mobiliser, et nous vous remercions de la confiance que vous placez dans nos actions. ■

Didier MACIOCIA



## LA FONDATION DE FRANCE



La Fondation de France... le nom est connu mais ce n'est probablement pas faire insulte aux lecteurs de *L'Arche* que d'avancer l'idée que nombre d'entre eux ignorent tout de son histoire, des objectifs qu'elle s'assigne, de son mode de fonctionnement. Madame Carmen SANCHEZ, déléguée régionale de la Fondation à Lyon, a bien voulu nous recevoir pour éclairer notre lanterne. Qu'elle en soit vivement remerciée.

### **L'Arche : Pouvez-vous nous préciser, Madame, quand et par qui a été créée la Fondation de France ?**

**Carmen SANCHEZ :** L'initiative en revient à André MALRAUX qui voulait créer un outil moderne de philanthropie. La Fondation a été créée en 1969 grâce au Général de GAULLE. Depuis lors, elle est indépendante et privée. Elle ne dépend ni de l'Etat, ni d'un parti politique, ni d'une religion. Son siège est à Paris et nous avons sept délégations régionales.

### **L'Arche : Et quels sont ses objectifs ?**

**C.S. :** La Fondation soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Ses trois domaines d'action sont : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance et l'environnement, le développement de la philanthropie.

### **L'Arche : Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur vos modes d'intervention ?**

**C.S. :** Il faut tout d'abord préciser un peu mieux notre mission. La Fondation est un trait d'union entre les donateurs, les mécènes et les acteurs de terrain afin de permettre la réalisation de projets philanthropiques. Dès lors, nous

collectons et gérons des fonds, nous apportons une expertise dans la redistribution des dons aux causes prioritaires. Nous créons et accompagnons le fonctionnement des fonds et fondations sous égide. Nous favorisons aussi la générosité au-delà des frontières en recevant et redistribuant des dons transnationaux.

### **L'Arche : Concrètement, comment travaillez-vous pour répondre à votre mission ?**

**C.S. :** Nous procédons par des Appels à projet. Prenons un exemple précis pour cette année 2011, le projet ainsi formulé : « *Vieillir dans son quartier, dans son village, des aménagements à inventer ensemble.* » L'idée, c'est d'aider des projets qui permettront de lutter contre les facteurs d'isolement, d'exclusion et de ségrégation des âges qui génèrent souvent chez les personnes âgées un sentiment d'inutilité. Dans cette optique-là, la Fondation pourra apporter son concours financier à des projets tels que les cafés sociaux, les transports accompagnés mutualisés, les réseaux bénévoles de visiteurs à domicile, les actions participant à la prévention du suicide, l'habitat intergénérationnel, etc.

Les associations diverses qui souhaitent répondre à cet appel à projets retirent un dossier de candidature sur le site de la Fondation et doivent le rendre avant le 31 août. Les projets reçus sont ensuite instruits par un jury qui détermine ceux qui *in fine* seront aidés par la Fondation.

### **L'Arche : Mais, qui répond à ce type d'appel à projets ?**

**C.S. :** Tout dépend des projets... Pour celui que je viens de décrire ce sont essentiellement des établissements et des services publics et privés non lucratifs (EHPAD, Petites unités de vie, accueils de jour, de nuit, temporaires, foyers de vie, unités spécialisées...). Mais aussi des communes, des offices HLM, etc.

### **L'Arche : Pouvez-vous nous donner encore un ou deux exemples de projets soutenus par la Fondation susceptibles d'intéresser tout particulièrement nos lecteurs.**

**C.S. :** Oui, bien sûr ! Par exemple l'Appel à projets : « *Habitat, développement social et territoires* ». Il s'agit là,

pour nous, d'aider les actions locales d'incitation, de formation, d'accompagnement et de soutien à l'accès social au logement ainsi qu'au maintien dans ce logement. Notre idée est de soutenir des projets qui viseraient à accompagner des ménages en situation de fragilité, à aider des agences immobilières à vocation sociale, à promouvoir la création d'une offre de logement adaptée aux gens du voyage en voie de sédentarisation, etc...

Autre projet que vous connaissez bien au FOYER : « *Les réveillons de la solidarité* ». Nous considérons que la fin de l'année, c'est la fête et que ne sauraient en être exclues les personnes qui connaissent des difficultés, celles qui n'ont pas de domicile, les femmes seules avec enfants... Nous souhaitons favoriser les projets de réveillons de fin d'année **qui rendent acteurs les personnes aidées**, ces réveillons solidaires qui sont conçus **PAR** et **POUR** des personnes en difficulté et isolées.

**L'Arche : Cette dernière observation illustre parfaitement la première des « valeurs » de la Fondation telle qu'on peut la lire dans votre brochure de présentation : « Mettre la personne au centre de nos actions en favorisant sa dignité, son autonomie, sa responsabilité et en lui donnant les moyens d'être acteur de sa vie. »**

**C.S. :** En effet, c'est bien le but que nous poursuivons au travers de l'ensemble de nos actions.

**L'Arche :** Merci, Madame !

### **LA FONDATION DE FRANCE, SOUTIENT DU FOYER DE LONGUE DATE.**

On peut citer par exemple l'attribution d'une subvention pour l'achat de matériel informatique et audiovisuel en vue de la création d'un atelier emploi-formation pour les personnes en recherche d'emploi en 2003.

Plus récemment, la Fondation a soutenu l'organisation des manifestations de fêtes de fin d'année dans le cadre des « Réveillons du cœur » dans un Accueil de Jour (en 2004) et au Centre Gabriel ROSSET (en 2007).

# MERCI

→ Tout au long de l'année, de nombreuses personnes, des fondations, des sociétés, nous accompagnent dans notre mission auprès des plus démunis. Ces établissements soutiennent activement LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par des dons financiers ou en nature.

## FONDATION SNCF

Par l'intermédiaire de l'opération « COUPS DE CŒUR SOLIDAIRES 2011 », LA FONDATION SNCF a souhaité récompenser un projet du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI : l'installation d'une aire de jeux au sein de la Maison de Rodolphe, structure ouverte depuis quelques mois dans le 8ème arrondissement de Lyon et qui accueille en urgence des familles et des hommes avec chiens.

Grâce à ce don, l'association va pouvoir installer des jeux pour les nombreux enfants accueillis et ainsi, leur permettre de pratiquer des activités ludiques en plein air et de s'évader de leur quotidien difficile. Merci à LA FONDATION SNCF.

## FONDATION JM BRUNEAU

LA FONDATION JM BRUNEAU est à nos côtés depuis de nombreuses années et nous soutient dans notre mission auprès des plus démunis. En 2011, elle a participé financièrement à l'achat du mobilier des premiers appartements de notre nouvelle Antenne Familles de Villefranche-sur-Saône. Nous remercions chaleureusement la Fondation pour sa fidélité.

## FONDATION GROUPE SEB

LA FONDATION GROUPE SEB soutient, elle aussi, l'ouverture de l'Antenne Familles de Villefranche en participant financièrement à l'achat de mobilier neuf qui permettra aux familles hébergées de poursuivre leur projet d'insertion dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, la fondation continue à fournir gracieusement des kits d'usten-

siles ménagers (robots, baby-chefs, cocottes minutes...) qui serviront aux jeunes hébergés du CHRS Eugène Pons ainsi qu'aux familles emménageant dans les Antennes Familles du département.

Un grand merci à LA FONDATION GROUPE SEB pour ces gestes généreux.

## AXA ATOUT CŒUR

L'association AXA ATOUT CŒUR a choisi d'aider le FOYER en contribuant au financement de l'organisation des Journées d'Entraide 2011 qui se dérouleront cette année au Palais des Sports de Gerland le week-end du 5 et 6 novembre. Nous sommes heureux de ce nouveau partenariat et remercions vivement AXA ATOUT CŒUR.

## OL FONDATION

Aux mois de mars et avril derniers, OL FONDATION a fait don au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI de plusieurs centaines de places pour des matches de Ligue 1 et de l'équipe féminine de football.

Ces places ont été données à des personnes accueillies dans nos structures d'hébergement d'urgence et d'insertion. De nombreuses familles et personnes isolées ont pu ainsi profiter de moments de détente, loin de leurs

difficultés quotidiennes. Merci à l'OL Fondation.

## INTERCLUB FEMININ

LE FOYER remercie L'INTERCLUB FEMININ qui a choisi de faire don de l'argent collecté lors d'une représentation de théâtre à la Mairie du 8ème arrondissement de Lyon le 2 avril dernier. Ce geste généreux va permettre l'acquisition d'un piano de cuisine et d'ustensiles destinés notamment aux ateliers cuisine de l'Antenne Familles de La Rochette, située à Caluire. Un grand bravo à toutes les actrices généreuses !

## JFK MEDIA

La société JFK MEDIA a offert à notre association une campagne de communication sur des bus de la région. Cette publicité permet au FOYER de mieux faire connaître son action auprès des plus démunis, et d'appeler au soutien de sa cause. Un grand merci à JFK Média.

## HOTEL MEGASTORE

La société HOTEL MEGASTORE, fournisseur en hôtellerie, a offert au FOYER de nombreux produits d'hygiène, savons, shampoing... tout comme des draps, des serviettes, etc. Tout ce matériel permet d'assurer le meilleur accueil aux Passagers du Centre Gabriel ROSSET. Merci ! ■

## DONNEZ : UNE CONFIANCE AUJOURD'HUI CERTIFIÉE

En reconnaissance de ses qualités de transparence financière, de son mode de gouvernance et de sa rigueur de gestion, LE FOYER a été agréé le 26 mai 2011 par LE COMITE DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE, intervenu après un audit approfondi de nos pratiques.



Le Comité de la Charte est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Depuis près de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur 4 grands principes :

- Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée,
- Rigueur de la gestion,
- Qualité de la communication et de la collecte de fonds,
- Transparence financière.

Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte, et le Comité en contrôle l'application.

**POUR VOIR LA LISTE DES ORGANISATIONS AGRÉÉES : [WWW.COMITECHART.ORG](http://WWW.COMITECHART.ORG)**

# LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

## BRIC À BRAC

Photo Fabrice JANNIER



**ACHETEZ SOLIDAIRE ET À PETIT PRIX !  
LES BRIC À BRAC DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI POUR  
S'HABILLER, SE CHAUSSER, SE MEUBLER, S'ÉQUIPER ... TOUT EN  
ÉTANT SOLIDAIRE AVEC LES PLUS DÉMUNIS !**

### BRIC A BRAC BARABAN

130 BIS RUE BARABAN 69003 LYON  
TÉL. +33 (0)4 72 34 84 46  
DU LUNDI AU SAMEDI 14H30  
À 17H30 / BUS C9 / C11 / C16.

### BRIC A BRAC CROIX-ROUSSE

19 RUE PAILLERON 69004 LYON  
TÉL. +33 (0)4 72 07 94 89  
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI DE  
14H30 À 17H30, SAMEDI DE 9H À  
12H / MÉTRO HÉNON / BUS C13.

### BRIC A BRAC GUILLOTIÈRE

56 RUE SÉBASTIEN GRYPHE 69007 LYON  
TÉL. +33 (0)4 72 73 09 27  
MARDI AU VENDREDI DE 14H30 À 17H30  
MÉTRO GUILLOTIÈRE OU SAXE-GAMBETTA

### BRIC A BRAC OULLINS

6 RUE PIERRE SEMARD 69600 OULLINS  
TÉL. +33 (0)4 72 66 95 02  
LUNDI, MARDI, JEUDI ET  
VENDREDI DE 14H30 À 17H30  
SAMEDI DE 9H À 12H / BUS C7 / C10.

### BRIC A BRAC VAISE

21 RUE BERJON 69009 LYON  
TÉL. +33 (0)4 78 47 13 47  
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI  
DE 14H30 À 17H30 SAMEDI DE 9H  
À 12H / MÉTRO GARE DE VAISE.

### BRIC A BRAC VILLEFRANCHE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÛNE  
TÉL. 04 63 60 05 38  
MARDI, JEUDI DE 14H À 17H / SAMEDI  
DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 16H30

## OU DEPOSER VOS DONS EN NATURE ET CONTACTER LE SERVICE COLLECTE ?

SERVICE **COLLECTE A DOMICILE** : Collecte à domicile vos dons de meubles et objets volumineux.  
Vous pouvez contacter le service Collecte au **04 37 37 49 72** ou par mail : [collecte.fnds@orange.fr](mailto:collecte.fnds@orange.fr)

## DEPOTS DE DONS

### DEPOT GUILLOTIÈRE

85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE LYON 7ÈME  
TOUS LES JOURS, WEEK-END ET  
JOURS FÉRIÉS COMPRIS, DE 8H À 20H.

### DEPOT BRIC A BRAC DE VAISE

21 RUE BERJON LYON 9ÈME  
TÉL. 04 78 47 13 47  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30  
À 12H. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

### DEPOT BRIC A BRAC DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÛNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÛNE  
TÉL. 04 63 60 05 38  
MARDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI  
DE 9H À 12H. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

## RECYCLERIES

(CONTAINER OU BUNGALOW AU SEIN DES DÉCHETTERIES)

### RECYCLERIE DE VAUGNERAY

CROIX BLANCHE - ZA DES DEUX VALLÉES  
69670 VAUGNERAY  
TÉL. 04 78 45 76 83  
HORAIRES: LUNDI DE 10H À 12H / DUMARDI AU  
SAMEDI DE 9H À 12H / FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

### RECYCLERIE DE VAISE

82, AVENUE SIDOINE APOLLINAIRE LYON 9ÈME  
TÉL. 04 78 47 10 57  
MÊMES HORAIRES QUE LA DÉCHETTERIE\*  
FERMETURE LE WEEK-END.

### RECYCLERIE DE FRANCHEVILLE

29 RTE DE LA GARE 69340 FRANCHEVILLE  
TÉL. 04 78 59 04 32  
MÊMES HORAIRES QUE LA DÉCHETTERIE\*  
FERMETURE LE DIMANCHE.

### RECYCLERIE DE CHAMPAGNE AU MONT D'OR

IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES  
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR  
TÉL. 04 78 47 56 51.  
MÊMES HORAIRES QUE LA DÉCHETTERIE\*  
FERMETURE LE WEEK-END.

### HORAIRES DES DÉCHETTERIES ET DES RECYCLERIES (GRAND LYON) :

■ DU 1ER NOVEMBRE AU 31 MARS  
DU LUNDI AU VENDREDI : 9H-12H ET 14H-  
17H / SAMEDI DE 9H À 17H / DIMANCHE  
DE 9H À 12H. FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS.

■ DU 1ER AVRIL AU 31 OCTOBRE  
DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H ET 13H30-  
18H / SAMEDI DE 8H30 À 18H30 / DIMANCHE  
DE 9H À 12H. FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS.

# LA VILLE DE LYON A L'ÉPOQUE DE GABRIEL ROSSET

## 3<sup>ÈME</sup> PARTIE : LYON RELIGIEUX : UN CATHOLICISME AUX MULTIPLES FACETTES



Suite et fin de l'intervention du père **Jean COMBY**, professeur émérite d'histoire de l'Église lors du Colloque Gabriel ROSSET qui s'est tenu à Lyon en mai 2010 (2<sup>ÈME</sup> partie de l'Arche 229).

**A**u début du XX<sup>ÈME</sup> siècle, l'anticléricalisme arrive à des sommets à la fois sous ses aspects légaux et passionnels. Les lois contre les congrégations (1901-1904) entraînent la fermeture d'écoles et la dispersion de religieux. Les noms des rues des saints sont remplacés par les héros de la république ou de la science : Paul BERT succède au Sacré Cœur, Emile ZOLA remplace saint Dominique... Les processions de la Fête Dieu sont interdites.

Arrive la séparation de l'Église et de l'État (9 Déc. 1905), des édifices religieux sont dévolus à la commune. Le nombre des ordinations chute. Cependant des catholiques suivent les directives du Pape Léon XIII avec un regard nouveau sur les problèmes sociaux (*Rerum Novarum*) et acceptent le régime républicain. Ainsi est fondée la *Chronique Sociale* et les Semaines Sociales annuelles, on insiste sur l'élaboration d'une législation sociale.

### GUERRE ET ENTRE DEUX GUERRES

La guerre 14-18 provoque un élan de piété passager. Comme ailleurs, les catholiques rivalisent de patriotisme. Après la guerre, les tensions se calment, les processions peuvent à nouveau sortir sur la place. Le cartel des Gauches dirigé par HERRIOT ranime pendant quelques temps l'anticléricalisme. Au Cardinal MAURIN, proche de l'Action Française, succède le cardinal GERLIER qui, par son éloquence, séduit les catholiques lyonnais mais aussi les anticléricals comme E. HERRIOT.

L'entre-deux guerres montre une grande vitalité du catholicisme lyonnais.

Le *Bulletin des Professeurs Catholiques de l'Université* fondé en 1911 par J. LOTTE (mort à la guerre) est relancé à Lyon par HEINRICH professeur au Lycée du Parc. En 1922 il organise les premières Journées Universitaires autour du thème « *Relations entre notre foi et notre enseignement* ». Tel est le point de départ de la Paroisse Universitaire à laquelle adhère Gabriel ROSSET. Les catholiques acceptent l'évolution de la société et optent pour une nouvelle présence de l'Église au milieu des hommes.

En 1926, 683 associations et fondations d'inspiration religieuse pour la plupart, font de Lyon « **La Ville de la charité** ». Le Congrès eucharistique se tient à Lyon en 1927. L'Exposition catholique diocésaine (1936) fournit des statistiques triomphantes, 1524 prêtres, 12.300 religieuses. Les mouvements d'action catholique se développent. La JOC\* naît à Lyon en 1928, puis la JAC, la JEC. La *Chronique Sociale*, mieux acceptée par les évêques est dirigée par Marius GONIN. Dans son orbite, des laïcs (Jean LACROIX, Joseph HOURS, André LATREILLE...) et des prêtres manifestent des préoccupations nouvelles : Paul COUTURIER, pionnier de l'œcuménisme, ou Jules MONCHANIN, passionné de la rencontre philosophes-religions qui partira en Inde en 1939.

### PENDANT LA GUERRE

A noter l'attitude (jugée par la suite ambiguë) des autorités religieuses comme le Cardinal GERLIER : reconnaissance du pouvoir en place, refus de condamner le STO, réticence à soutenir la résistance, et, dans le même temps, protestation contre la déportation des juifs en 1942, et contre les exécutions d'Août 1944 près de Lyon... Des militants d'Action catholique tiendront leur place dans la résistance, beaucoup seront exécutés.

\*JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne / JAC : Jeunesse Agricole Catholique / JEC : Jeunesse Etudiante Chrétienne

Le temps de guerre est aussi un temps de réflexion : parution à Lyon de *Témoignage chrétien*, et exécution de l'imprimeur Eugène PONS. Une partie de la presse chrétienne se replie à Lyon. Plusieurs groupes, qui veulent préparer l'avenir, naissent à Lyon : « Sources chrétiennes », « Economie et Humanisme »... *France, pays de mission* paraît à Lyon en même temps qu'à Paris.

### RICHESSSES DE L'APRES GUERRE

L'après-guerre est marquée à Lyon d'un élan nouveau : action catholique, mouvement liturgique, œcuménisme (groupe des Dombes), recherche pastorale (prêtres ouvriers, Prado de Mgr ANCEL). En même temps apparaissent des crises, celle des prêtres ouvriers, la mise à l'écart de théologiens lyonnais (P. de LUBAC).

Viennent les espérances du Concile, le Cardinal GERLIER participe aux deux premières sessions. Il demande qu'on ajoute un amendement au schéma sur l'Église concernant « L'Église des pauvres » (1963) : « *Que tous ceux qui, dans le monde entier sont accablés par une douloureuse pauvreté, ainsi que ces classes laborieuses dont les conditions de vie rendent si difficile cette unité même dans le Christ et la pratique religieuse, sachent qu'ils ont une part de choix dans la charité du Christ et de l'Église.* »

La crise de 1968 marque profondément le clergé et le divise. Des prêtres quittent le ministère mais en 1970 les premiers diacres sont ordonnés.

En 1971, à leur retraite, les deux amis de Gabriel ROSSET : Henri TOURNISSOU et Georges BELLEVILLE, fondateurs du FOYER, sont ordonnés prêtres. ■

Jean COMBY  
(Extraits)

VOUS POUVEZ RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DE L'INTERVENTION DU PÈRE JEAN COMBY SUR LE SITE INTERNET DU FOYER [WWW.FNDSA.ORG](http://WWW.FNDSA.ORG) - RUBRIQUE « TÉLÉCHARGEMENT »

## A L'ABRI D'UN AMOUR, DE L'AMOUR DE DIEU.



*Je t'aime parce que tu n'es pas aimable,  
parce que tu n'as pas été aimé.*

*Je t'aime pour te rendre aimable.*

*Je t'aime pour me rendre aimable.*

*Ainsi parle Dieu.*

*Il semble ne pas être et il est.*

*Il semble absent*

*et c'est pour se rendre infiniment plus présent dans l'Amour.*

*Il semble ne pas aimer et il aime.*

*Il semble ne pas être puissant et il est tout-puissant.*

*Il semble se taire, il parle... ■*

Gabriel ROSSET  
Carnet 131, mai 1974

## → LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 30 repas : 60 €



Auberge des Familles - Photo Fabrice JANNIER

# AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

## → GRÂCE À VOS DONS



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

### Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

### Votre réduction fiscale :

#### ■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

#### ■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

## → Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : arche.fndsa@wanadoo.fr

Site internet : [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

## → EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les BRIC A BRAC
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activités**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soir de 17h30 à 19h** au FOYER.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Contact :  
[benevolat.fndsa@wanadoo.fr](mailto:benevolat.fndsa@wanadoo.fr)  
Tél. 04 72 76 73 53  
ou 04 72 76 73 85  
Site internet : [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

# CÉLIA, BÉNÉVOLE, DÉFIE LES PASSAGERS TOUS LES MARDIS SOIRS AUX CARTES

PHOTO : © NETFAIS - FOTOJIA.COM

**LE FOYER**  
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

**Le prochain bénévole, c'est VOUS !**

TÉL. 04 72 76 73 53 / [WWW.FNDSA.ORG](http://WWW.FNDSA.ORG)

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Année de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. Bureau : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je souhaite aider financièrement LE FOYER :  
- ci-joint chèque de \_\_\_\_\_ euros

Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité  
suivante : \_\_\_\_\_

Je souhaite m'abonner ou me réabonner  
(10 € pour 4 numéros).

Je souhaite recevoir une information sur les legs, donations,  
et assurances-vie au profit du FOYER



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

## PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Joindre un RIB N° national d'émetteur : 227 072

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec LE FOYER.

### Mensualité à prélever

20 €  40 €  60 € Autre .....€

### Ma banque

Nom de ma Banque : .....

N° ..... Rue.....

Code Postal..... Ville.....

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature

VOUS POUVEZ DESORMAIS EFFECTUER **UN DON EN LIGNE**, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : [WWW.FNDSA.ORG](http://WWW.FNDSA.ORG)  
CONFORMÉMENT À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS EN DATE DU 6 JANVIER 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT D'ACCÈS, DE RECTIFICATION, DE MODIFICATION ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES QUI VOUS CONCERNENT.